



compositon pénale pour usage de stupéfiant

Par **matile5**, le **30/11/2011** à **15:11**

Bonjour,

mon concubin s'est fait arrêter pour usage de stupéfiant il a eu un test salivaire puis prise de sang pendant ses heures de travail il se rendait sur un chantier.

Il passe le 2 décembre en composition pénale et son permis de conduire à déjà été suspendu pas le préfet pendant une durée de 6 mois.

Il a fait faire une analyse d'urine, cette semaine, qui montre bien qu'il ne consomme plus de cannabis nous voulons la présenter lors de la composition pénale.

Pensez vous que cela est un atout pour récupérer son permis?

nous voulons savoir si il a une chance de voir la suspension du permis annulée?!

Son patron l'accompagnera lors de la composition penale, peut il jouer en sa faveur ?

merci d'avance pour vos réponses

cordialement